

Cote du document:	EB 2008/94/R.26
Point de l'ordre du jour:	12 a)
Date:	30 juillet 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres et organisations internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quatorzième session
Rome, 10-11 septembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Shantanu Mathur

Coordonnateur des dons

téléphone: +39 06 5459 2515

courriel: s.mathur@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation pour approbation	iii
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	2
Annexes	
I. Kenya Gatsby Trust (KGT): Phase II du Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale	4
II. Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR): Consolidation institutionnelle de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR)	10
III. Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA): Appui à la formulation et à l'application de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine	16

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CER	Communauté économique régionale
CIDR	Centre international de développement et de recherche
EGPP	Équipe de gestion des programmes de pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GMC	Groupe du marché commun
KGT	Kenya Gatsby Trust
KMP	Partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale
PA	Division Afrique occidentale et centrale
PF	Division Afrique orientale et australe
PN	Division Proche-Orient et Afrique du Nord
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTBA	Programme de travail et budget annuel
SFD	Service financier décentralisé
UCT	Unité de coordination technique

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver les recommandations relatives aux propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres et organisations internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, telles qu'elles figurent au paragraphe 10.

Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres et organisations internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant trois propositions de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres et organisations internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 3,13 millions d'USD.

Première partie – Introduction

14. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux programmes de recherche et de formation menés par les centres internationaux ci-après ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: Kenya Gatsby Trust; Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud; et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
15. Les documents relatifs aux dons soumis au Conseil d'administration pour approbation figurent en annexe au présent rapport:
 - i) Kenya Gatsby Trust (KGT): Phase II du Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale.
 - ii) Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR): Consolidation institutionnelle de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR).
 - iii) Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA): Appui à la formulation et à l'application de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine.
16. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons.
17. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de dons approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2003 sont les suivants:
 - a) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact au niveau du terrain; et/ou
 - b) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.
18. Découlant de ces objectifs et de ceux du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, les buts spécifiques de l'appui apporté par le FIDA sous forme de dons concernent: a) les groupes cibles du Fonds et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages, plus particulièrement dans les régions reculées et les zones agroécologiques marginalisées; b) les technologies fondées sur les systèmes de savoirs traditionnels locaux/autochtones, adaptées aux sexospécificités et de nature à renforcer et à diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité en exploitation et hors exploitation et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux avoirs productifs (terre et eau, services financiers diversifiés en milieu rural, main-d'œuvre et technologie); d) la gestion durable et productive des ressources naturelles, qu'il s'agisse de leur

utilisation ou de leur conservation; e) les mesures propres, tant au niveau local que national, à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts; f) l'accès des petits producteurs primaires pauvres qui s'investissent dans de petites et moyennes entreprises et des chaînes de valeur rémunératrices à des marchés transparents et compétitifs d'intrants et de produits au service de ces producteurs; et g) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales peuvent dispenser des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce cadre, le financement octroyé par le FIDA sous forme de dons vient en appui à des approches axées sur les filières-produits dans un souci d'autociblage par les ruraux pauvres. Enfin, le programme de dons du FIDA encourage la création et la consolidation de réseaux destinés à la collecte et à la diffusion de savoirs utiles aux pauvres qui, à leur tour, aideront le Fonds à forger des liens stratégiques durables avec ses partenaires du développement et à démultiplier les effets de ses programmes de recherche et de renforcement des capacités financés au moyen de dons.

19. Les dons proposés dans le présent document s'inscrivent dans les objectifs stratégiques cités plus haut.
20. La phase II du Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale a pour but d'améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres de la région de l'Afrique orientale et australe en accroissant leur accès à des services financiers appropriés et durables. Ces activités répondent aux objectifs stratégiques c), e), f) et g) du FIDA.
21. Le programme du MERCOSUR va tout à fait dans le sens du mandat du Fonds et du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 et, en particulier, appuiera la réalisation de l'objectif tendant à faire en sorte que les ruraux pauvres, hommes et femmes, puissent plus facilement et durablement avoir accès aux processus de formulation des politiques et des programmes aux échelons local et national et y participent efficacement. Cette activité répond aux objectifs stratégiques a), c), f) et g).
22. Le programme d'appui de la CEA à la formulation et à l'application de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine intéresse les six objectifs stratégiques du FIDA. Le don proposé, en particulier, contribuera à la réalisation des premier (accès équitable et durable aux ressources naturelles) et sixième (amélioration de l'accès des pauvres aux processus de formulation des politiques et des programmes) objectifs stratégiques. Le don proposé appuiera spécifiquement la réalisation des objectifs stratégiques a), c) et g).

Deuxième partie – Recommandation

23. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie la phase II du Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale, accordera un don ne dépassant pas un million trois cent mille dollars des États-Unis (1 300 000 USD) au Kenya Gatsby Trust (KGT) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie la Consolidation institutionnelle de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR), accordera un don ne dépassant pas un million quatre-vingt mille dollars des États-Unis (1 080 000 USD) à la Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en

substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme d'appui à la formulation et à l'application de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine, accordera un don ne dépassant pas sept cent cinquante mille dollars des États-Unis (750 000 USD) à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à l'appui d'un programme de deux ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Kenya Gatsby Trust (KGT): Phase II du Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale

I. Contexte

1. Au début de 2003, le FIDA, le Centre international de développement et de recherche (CIDR), ONG française, et l'initiative multidonateurs concernant le renforcement des services financiers régionaux, MicroSave Africa (ultérieurement remplacée par le projet de services financiers décentralisés [SFD]), ont examiné ensemble leurs activités respectives en matière de développement des services financiers ruraux en Afrique orientale et australe et ont étudié les moyens de collaborer plus étroitement dans des domaines d'intérêt commun. Reconnaissant la complémentarité qui existait entre leurs initiatives respectives et la possibilité de développer des synergies, ils ont étudié la possibilité d'institutionnaliser leur coopération. Ce programme commun est connu à présent sous le nom de Partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale (KMP).
2. En décembre 2003, le FIDA a approuvé au titre du programme élargi de coopération FIDA/ONG un don de 100 000 USD au Kenya Gatsby Trust (KGT), ONG kényane spécialisée dans la gestion des projets de développement, pour appuyer ses opérations. Les ressources fournies dans le cadre du don initial se sont trouvées complètement dépensées à la mi-2005 et, en juin 2005, le FIDA a fourni un financement additionnel (dans le cadre d'un "contrat institutionnel") d'une valeur de 60 000 USD pour financer les activités du partenariat. En septembre 2005, le Fonds a approuvé un don, plus important, de 660 000 USD, qui a permis au KMP de financer ses activités pour une nouvelle période de deux ans et de les mener à plus large échelle. Les opérations menées dans le cadre du KMP devant être financées au titre de ce don se poursuivent actuellement, et les fonds disponibles auront été intégralement utilisés au début de 2008.
3. Le KMP a été axé sur deux objectifs étroitement liés. Premièrement, les activités ont tendu à accroître la participation du FIDA à la prestation de services financiers ruraux en Afrique orientale et australe en renforçant les capacités et en améliorant la gestion des connaissances des initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA dans la région. Deuxièmement, le KMP a établi à l'intention des membres du partenariat un programme de recherche-action conjoint qui tend à mettre au point des moyens novateurs de fournir des services financiers aux ruraux pauvres. Les méthodes et outils pratiques résultant de cette recherche doivent être introduits à plus grande échelle, surtout dans le cadre des initiatives de finance rurale appuyées par le FIDA et, d'une manière générale, par les autres parties qui s'intéressent au développement de la finance rurale dans la région. Le "réseau FIDAFRIQUE – IFADAFRICA", qui vient d'être mis au point et est financé par le FIDA, est appelé à jouer un rôle important à cet égard.
4. Après une phase de démarrage, en 2004-2005, les activités du KMP sont devenues pleinement opérationnelles en 2006. Les progrès substantiels qui ont été accomplis jusqu'à présent sur la voie de la réalisation des objectifs clés justifient amplement que les organisations associées continuent de développer leurs activités sous l'égide du KMP. Cette proposition de don permettrait de poursuivre les activités à plus grande échelle et de préparer une deuxième phase du KMP, qui serait réalisée en partenariat également, pendant la période 2008-2011.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Si chacun s'accorde à reconnaître que les services financiers sont essentiels si l'on veut que les populations rurales pauvres puissent échapper à la pauvreté, en Afrique subsaharienne, seule une petite minorité de ruraux a aujourd'hui accès à ces services. Une activité économique limitée, la faible densité de population dans de nombreuses régions rurales, l'analphabétisme généralisé, le manque de personnel qualifié et les carences de l'infrastructure rurale sont autant d'éléments qui compliquent et renchérissent la prestation de services financiers. Dans le même temps, des approches novatrices de la finance rurale fondée sur de nouveaux types de politiques, de pratiques et de produits apparaissent peu à peu dans divers pays de la région. Grâce à ces approches, les banques classiques et les institutions de microfinance peuvent desservir leurs clients ruraux, bien que dans une mesure limitée, d'une façon économiquement viable qui puisse justifier leur présence durable dans les communautés rurales. Tirer les enseignements appropriés de ces expériences et les reproduire dans d'autres environnements doit constituer l'un des principaux aspects des initiatives de développement de la finance rurale en Afrique.
6. Bien que son exécution ait commencé récemment, le KMP a apporté la preuve qu'il dispose de capacités lui permettant de contribuer notablement à améliorer le fonctionnement des services de finance rurale. Les activités qu'il a menées dans des domaines comme la gestion des connaissances, le partage des données d'expérience, le renforcement des capacités et l'appui se sont avérées être des outils de nature à améliorer efficacement la réalisation des initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA dans la région. De même, en orientant leurs recherches vers une action concrète, les partenaires du KMP ont, au cours des trois dernières années, élaboré une série de modèles et d'outils pratiques qui visent à élargir la portée des services de finance rurale dans les régions plus pauvres et plus marginalisées de l'Afrique orientale et australe.
7. Eu égard aux résultats obtenus et à l'expérience acquise au cours des trois années écoulées, la justification d'une deuxième phase du KMP serait de contribuer au développement rural en intensifiant et en améliorant les services qu'il fournit dans le contexte des initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA dans des domaines comme la gestion des connaissances, le partage des données d'expérience et le renforcement des capacités. En outre, en orientant délibérément ces activités vers une diffusion ciblée des connaissances et des données d'expérience recueillies, le KMP pourrait, au cours de la prochaine phase de trois ans, faciliter la mise en œuvre des méthodes et des outils ainsi élaborés. Il serait pleinement tenu compte de l'expérience acquise par le FIDA dans le contexte de ses nombreux projets de promotion de la finance rurale dans cette tentative de repousser les frontières de la finance rurale en Afrique orientale et australe.
8. Du point de vue du FIDA, l'appui à une deuxième phase du KMP est justifié par ses priorités stratégiques. Premièrement, le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 stipule clairement qu'au cours des quatre prochaines années, l'un des objectifs stratégiques clés de l'organisation doit être de faciliter l'accès des ruraux pauvres, hommes et femmes, à une large gamme de services financiers et de leur permettre d'acquérir les compétences et de créer les organisations dont ils ont besoin pour pouvoir tirer parti de tels services. Appuyer une deuxième phase du KMP est donc pleinement conforme à un tel objectif. En Afrique orientale et australe, les projets concernant la finance rurale constituent une forte proportion du portefeuille de projets du Fonds. Indépendamment des composantes de finance rurale de divers projets, plusieurs programmes autonomes de grande envergure sont actuellement à l'étude ou en cours d'exécution dans ce domaine dans de nombreux pays. Les services devant être fournis dans le cadre de la deuxième phase proposée du KMP répondent directement aux besoins de ces

composantes et programmes de finance rurale et surtout de leurs bénéficiaires potentiels. Simultanément, l'accent mis par le KMP sur l'innovation et sur l'expansion des frontières de la finance rurale vont tout à fait dans le sens de l'objectif actuel du FIDA, qui est d'atteindre les populations qui vivent dans les régions marginales, souvent arides ou semi-arides, de la région.

9. Deuxièmement, une meilleure gestion des connaissances constitue un élément de plus en plus crucial des efforts entrepris par le FIDA pour réduire la pauvreté rurale, et sa Stratégie en matière de gestion des savoirs met en relief l'importance du partage des connaissances non seulement entre les pays en développement mais aussi à l'intérieur de ces pays. Étant donné le ciblage de ses activités et son aptitude éprouvée en matière de génération et de partage des connaissances, le KMP pourrait constituer un solide pilier pour la mise en œuvre de la stratégie thématique du FIDA concernant la gestion des savoirs en Afrique orientale et australe, surtout à un moment où le nouveau réseau FIDAFRIQUE – IFADAFRICA devient opérationnel.
10. La présence de cofinanceurs et de deux partenaires appropriés est une autre justification de la deuxième phase proposée du KMP. Le SFD élabore des outils et des méthodes simples qui peuvent être utilisées de manière rentable et durable pour fournir des services de finance rurale aux communautés rurales reculées, et les opérations du CIDR combinent des recherches orientées vers l'action et un appui direct au pilotage de la mise en œuvre des approches rurales ainsi élaborées par les institutions financières associées.

III. Le programme proposé

11. Le but d'ensemble de la Phase II du KMP est d'améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres dans la région de l'Afrique orientale et australe en leur facilitant l'accès à des services financiers appropriés et durables.
12. L'objectif de développement de la Phase II du KMP consiste à améliorer la prestation, la couverture, l'adéquation et la durabilité des services financiers offerts aux pauvres des zones rurales de la région.
13. Le programme, d'une durée de trois ans, sera structuré autour des trois grands axes d'intervention ci-après:
 - i) **Renforcement des capacités.** Pendant la Phase II du KMP, l'on continuera de s'attacher à renforcer les capacités d'étayer les initiatives appuyées par le FIDA pour développer les services de finance rurale. Il est prévu en particulier de renforcer les capacités du bureau du KMP en matière de diffusion des informations sur la procédure à suivre pour obtenir, sur demande, des avis consultatifs techniques.
 - ii) **Gestion des savoirs.** Pendant la Phase II, le KMP continuera de développer un système de gestion des savoirs répondant aux besoins des initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA et des autres parties intéressées, notamment au moyen d'un transfert de connaissances entre ces différentes initiatives ainsi que dans le contexte de chacune d'elles.
 - iii) **Recherche et mise en œuvre.** Pendant la Phase II, le KMP, en se fondant sur les recherches orientées vers l'action menées pendant la première phase et sur les outils et méthodes pratiques élaborés par les organisations associées (CIDR et SFD), s'emploiera à les diffuser parmi les autres parties intéressées de la région par l'entremise des initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA.

IV. Résultats et avantages escomptés

14. Les résultats attendus de la Phase II du KMP seront notamment l'établissement d'un lien entre le partenariat et les objectifs stratégiques et opérationnels du Fonds:
 - Amélioration des résultats et de l'impact des initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA en Afrique orientale et australe.
 - Meilleure compréhension et échange plus large des connaissances, par le FIDA et par les initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le Fonds dans la région, sur les principales politiques et mesures opérationnelles à mettre en œuvre pour assurer la prestation des services financiers appropriés et durables aux ruraux pauvres.
 - Amélioration de la documentation et mise en œuvre plus efficace de méthodes, de bonnes pratiques et d'outils améliorés et plus novateurs afin de faciliter la réalisation des initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA et par la communauté des organismes de développement.
15. Les avantages attendus des opérations menées pendant la deuxième phase seront, pour les ménages clients, la fourniture, par les institutions participant aux initiatives de promotion de la finance rurale appuyées par le FIDA en Afrique orientale et australe, de services financiers de meilleure qualité et mieux appropriés. Ces avantages directs seront sans doute significatifs étant donné le grand nombre de projets de développement des services de finance rurale réalisés par le Fonds dans la région. Les institutions financières chargées de l'exécution de ces projets et programmes sont notamment de nombreuses institutions de microfinance, des coopératives d'épargne et de crédit, des micro-banques et des banques classiques qui desservent une nombreuse clientèle rurale dans l'ensemble de la région. Grâce aux activités de partage des connaissances et de renforcement des capacités menées par le KMP, ces institutions devraient pouvoir gérer leurs opérations avec plus de professionnalisme et d'efficacité et offrir à un nombre croissant de clients une gamme plus large de services de finance rurale appropriés.

V. Modalités d'exécution

16. La supervision du programme sera assurée par un comité directeur composé de représentants du SFD, du CIDR, du KGT et du FIDA. Le comité approuvera le programme de travail et budget annuel du KMP, passera en revue les activités réalisées, les dépenses engagées et les résultats obtenus et fournira des indications concernant l'orientation future des opérations.
17. La gestion et l'exécution du programme seront confiées au spécialiste de la finance rurale du KMP, lequel fera également fonction de directeur de programme et sera chargé de l'élaboration du PTBA du KMP dans son ensemble ainsi que de la compilation des rapports d'activités semestriels et annuels du KMP pour présentation au FIDA et aux autres membres du partenariat. L'exécution de la composante recherche et mise en œuvre relèvera de la responsabilité d'un groupe de travail du KMP composé de hauts représentants du SFD et du CIDR ainsi que du spécialiste de la finance rurale du KMP.
18. Gestion financière et structure juridique. Le bénéficiaire du don, le KGT, assurera la gestion financière pendant la deuxième phase du KMP et, en particulier établira les comptes et supervisera la réalisation d'un audit externe indépendant. En

outre, il constituera le cadre juridique à l'intérieur duquel le KMP opérera au Kenya.

19. Examen annuel du FIDA. Comme précédemment, un consultant expérimenté du FIDA spécialisé dans la finance rurale examinera chaque année les activités réalisées et les progrès accomplis au titre de la deuxième phase du programme.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

20. Sur la base de la définition des activités à mener à bien pendant les trois années que durera la deuxième phase du KMP, le budget total est de l'ordre de 1,4 million d'USD, montant qui sera financé à concurrence de 1,3 million d'USD par le FIDA. Les contributions totales du CIDR et du SFD sont estimées à quelque 120 000 USD, et ils feront également l'apport des méthodes et outils de finance rurale qu'ils ont élaborés à leurs propres frais au cours des années écoulées.

Récapitulatif du budget et du plan de financement

(en USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>
Assistance technique	271 746
Études et ateliers	236 813
Diffusion de modules d'appui	253 725
Salaires	283 725
Dépenses de fonctionnement du bureau	149 429
Matériel de bureau	19 700
Frais de gestion du KGT	84 861
Total	1 300 000

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Improve the standard of living of rural poor in Eastern and Southern Africa through improved access to appropriate and sustainable financial services	<ul style="list-style-type: none"> Increased and more diversified access to financial services of rural poor in the programme areas of operation. 	<ul style="list-style-type: none"> Performance tracking through IFAD-supported rural finance initiatives participating in KMP (through their M&E systems). 	Minimum level of social, political and economic stability in operational areas.
Outputs	1) Improved performance and impact by IFAD-supported rural finance initiatives in Eastern and Southern Africa	<ul style="list-style-type: none"> Increase in the quality and volume of appropriate services to rural poor by participating financial institutions 	<ul style="list-style-type: none"> KMP periodical reports and related IFAD programme reports 	Minimum level of social, political and economic stability in operational areas.
	2) Improved understanding, on the one hand, by IFAD, DFS and CIDR, and, on the other hand, by IFAD-supported rural finance initiatives in the region, of the key policy and operational challenges relative to delivery of appropriate and sustainable financial services for poor rural people	<ul style="list-style-type: none"> Volume and quality of knowledge management services by KMP 	<ul style="list-style-type: none"> KMP reports on continued demand for services from rural finance programmes Reports on participation of RF staff in facility services and events; feedback per rural finance programme reports. Post-event KMP evaluation reports. 	
	3) Improved documentation and increased adoption of innovative methodologies, tools and best practices among IFAD-supported rural finance initiatives; IFAD itself, DFS and CIDR, and the broader development community.	<ul style="list-style-type: none"> Output of high-quality rural finance model presentations. Roll-out rate of appropriate, innovative rural finance models and tools 	<ul style="list-style-type: none"> KMP reports on number of rural finance model presentations produced and presented, number of new models tested and rolled out. 	
Key Activities	Capacity support: <ul style="list-style-type: none"> Participation of the RFS of KMP in technical support missions Provision of technical support inputs by internationally recruited rural finance consultants Development of a technical information service desk 	<ul style="list-style-type: none"> 10 quality technical assistance missions assisted by the RFS Five international consultancies Functioning of the service desk 	<ul style="list-style-type: none"> KMP periodical reports Relevant reports of IFAD interventions IFAD reviews of KMP 	
	Knowledge management: <ul style="list-style-type: none"> Upgrading and management of an intranet-based electronic communication platform Promotion of a documentation process Production of publications Organizing annual regional thematic workshops Organizing cross-programme exchange visits 	<ul style="list-style-type: none"> Standard of website information 15,000 visits to website Documentation of achievements received from programmes Five quality publications per year One quality thematic workshop per year Two quality exchange visits per year 	<ul style="list-style-type: none"> KMP periodical reports Relevant reports of IFAD interventions IFAD reviews of KMP 	
	Research and roll-out: <ul style="list-style-type: none"> Documentation of innovative rural finance models and tools Publication in KMP communication network of innovative models and tools Rolling-out of new models and tools in IFAD-supported rural finance initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> Five implementable models produced per year Five quality models introduced through KMP's communication tools per year Five models tested and rolled-out per year. 	<ul style="list-style-type: none"> KMP periodical reports Relevant reports of IFAD interventions IFAD reviews of KMP. 	

Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR): consolidation institutionnelle de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR)

I. Contexte

1. Entre 2000 et 2005, un don du FIDA accordé pour le financement d'un programme d'appui pour le renforcement des institutions et la formulation de politiques visant à atténuer la pauvreté rurale dans le Marché commun du Sud (MERCOSUR) a contribué à la création et à la consolidation d'espaces de concertation. L'intention était, en ayant en vue leurs besoins, de faire en sorte que les petites exploitations familiales bénéficient des avantages politiques, économiques et sociaux pouvant résulter de l'intégration économique régionale. En 2003, le Conseil de coordination des organisations d'agriculture familiale a demandé qu'il soit créé une commission spécialisée afin d'étudier les questions de politique générale liées à l'agriculture familiale dans le contexte du processus d'intégration régionale. Cette demande a débouché, en 2004, sur la création d'une Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale, connue depuis lors sous le nom de Commission de l'agriculture familiale. Après avoir créé la Commission, le Gouvernement brésilien a proposé, la même année, que le secrétariat technique de celle-ci soit assuré par l'unité de coordination régionale du programme FIDA/MERCOSUR, ce qui a été approuvé par les autorités compétentes du MERCOSUR. En septembre 2005, le Conseil d'administration a approuvé un nouveau don en vue de financer les activités de la Commission pendant une période de trois ans.
2. À la fin de 2007, une évaluation de l'impact des activités réalisées dans le cadre du programme a été entreprise par la Division des politiques et la Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA. La conclusion de cette évaluation a été que, au regard des objectifs fixés, les activités financées au titre du don avaient été extrêmement pertinentes, hautement efficaces et très efficaces. Les résultats obtenus en ce qui concerne la formation de capital social et la mise en œuvre de politiques appropriées, le renforcement des institutions et l'élaboration de cadres réglementaires ont été jugés très satisfaisants aussi. Il a été considéré que l'impact produit serait très vraisemblablement durable et que les possibilités d'application des activités à plus grande échelle étaient substantielles. Pendant la période couverte par le don, l'institutionnalisation des politiques publiques concernant le secteur de l'agriculture familiale avait avancé grâce à la création de registres des petites exploitations en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, qui étaient ainsi venus s'ajouter à ceux qui existaient déjà au Brésil et au Chili. En 2008, d'autres progrès ont été accomplis sur le plan institutionnel: le Gouvernement argentin a créé au sein du Secrétariat national à l'agriculture, à la pêche et à l'alimentation un sous-secrétariat au développement rural et à l'agriculture familiale, et le Gouvernement uruguayen a créé au sein du Ministère de l'agriculture et de la pêche une Direction du développement rural qui est opérationnelle depuis avril 2008. La réalisation sans doute la plus importante a cependant été l'adoption par le Groupe du Marché commun (GMC) de sa résolution 25/07, par laquelle, en sa qualité d'organe directeur suprême du MERCOSUR, le GMC a décidé de reconnaître et de considérer l'agriculture familiale comme un secteur socioéconomique devant faire l'objet de politiques publiques différenciées et d'établir simultanément un registre volontaire des exploitations familiales dans chacun des États membres.
3. À l'issue de l'évaluation, il a été recommandé que le FIDA formule, dans le prolongement du programme existant, un programme visant à élargir l'appui fourni aux organisations paysannes dans le contexte de la Commission tout en renforçant les analyses d'impact et en établissant des liens avec les projets et les programmes

que le Fonds réalise déjà ou envisage de mettre en œuvre dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

4. Le programme va dans le sens de la stratégie globale de développement du FIDA et est pleinement intégré à son portefeuille de projets dans la sous-région du MERCOSUR. Le but du programme, qui est de regrouper les politiques et les institutions et d'allouer des ressources spécifiques en faveur de la petite agriculture, répond à la nécessité de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer la répartition des revenus dans un contexte de hausse des prix mondiaux des produits alimentaires. Le programme va tout à fait dans le sens du mandat fondamental du Fonds et appuiera la réalisation de son Cadre stratégique pour 2007-2010 et en particulier de l'objectif consistant à faire en sorte que les ruraux pauvres, hommes et femmes, aient durablement et plus facilement accès aux processus de formulation des politiques et des programmes aux échelons local et national et y participent efficacement. Le programme est conforme aussi à la politique du FIDA en matière de dons, étant donné que l'espace de concertation créé dans le contexte de la Commission de l'agriculture familiale est de nature à contribuer directement à développer les capacités des organismes gouvernementaux des entités partenaires et des organisations de petits agriculteurs dans la région du MERCOSUR et d'en améliorer l'efficacité. Le programme correspond aux priorités régionales fixées par la Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA pour ce qui est d'aider les pays à revenu intermédiaire de la région, comme ils l'ont demandé, à renforcer les organisations de petits agriculteurs de sorte qu'elles puissent commencer à prendre une part active aux processus locaux de développement. Par le biais des Forums nationaux pour l'agriculture familiale, le programme contribuera également à aligner les projets du FIDA sur les programmes nationaux et à intégrer ces derniers à une approche sous-régionale d'atténuation de la pauvreté rurale, tout en renforçant la capacité du FIDA d'encourager l'adoption de politiques nationales favorables aux pauvres et d'orienter l'allocation des ressources financières vers les initiatives productives de réduction de la pauvreté.

III. Le programme proposé

5. Le but d'ensemble du programme est de continuer d'appuyer le processus de formulation des politiques et de répondre en termes concrets aux besoins et aspirations des petits agriculteurs de la région du MERCOSUR. L'exécution du programme consolidera les efforts déjà entrepris et garantira la durabilité d'un processus de concertation sur les politiques publiques entre les gouvernements des États qui sont membres à part entière ou membres associés du MERCOSUR et les organisations de petits agriculteurs dans le cadre de la Commission de l'agriculture familiale. En outre, le programme aura pour effet d'harmoniser et d'aligner les politiques de nature à créer un environnement plus favorable à la mise en œuvre des interventions de développement financées par le FIDA dans les zones où sont menées les activités. Les interventions envisagées dans le cadre du programme, en outre, élargiront l'action de plaidoyer menée par le Fonds pour promouvoir la formulation de politiques d'investissements publics plus rationnelles et plus favorables axées sur la petite agriculture.
6. Le programme permettra:
 - de renforcer le cadre de formulation des politiques publiques et de promouvoir ainsi l'adoption, sur la base de mesures de consensus, de règles et réglementations différenciées en matière d'agriculture familiale
 - de contribuer à l'harmonisation et à l'alignement des politiques des États membres et d'en améliorer la cohérence

- d'incorporer les projets financés par le FIDA, leurs bénéficiaires et les organisations de petits agriculteurs aux processus et contexte de concertation sur l'agriculture familiale.

7. Le programme durera trois ans et comportera deux grandes composantes:

- i) Concertation et participation.** Les principales activités prévues sont notamment les suivantes: **a) Appui organisationnel et appui technique.** Le programme fournira un financement visant à ce que le calendrier des réunions de la Commission, de ses sections nationales, des groupes thématiques et des autres réunions préparatoires soit respecté et à ce que la documentation élaborée en vue de ces réunions contribue efficacement au processus de concertation et de recherche d'un consensus. Comme la présidence en exercice du MERCOSUR est assurée par roulement, il est prévu d'organiser six réunions. Le secrétariat de la Commission aidera à organiser les réunions présession des sections nationales avec la participation active des organisations sociales nationales représentant les familles d'agriculteurs. Il sera également apporté un appui aux activités des groupes thématiques. **b) Capacités d'analyse, apprentissage et partage des données d'expérience.** Afin de mieux comprendre les problèmes fondamentaux identifiés par les groupes thématiques, il sera rédigé une série de documents de travail qui seront examinés lors de tables rondes nationales ainsi que d'un colloque annuel. Il est envisagé d'établir trois documents de travail concernant: i) les incidences des négociations commerciales mondiales sur l'agriculture familiale et les hausses des prix des produits alimentaires; ii) l'impact des barrières non tarifaires sur l'agriculture familiale; et iii) le régime foncier et la réforme agraire. **c) Appui au suivi et à l'adoption des recommandations formulées.** Il est envisagé dans le cadre du programme de financer l'élaboration de rapports ainsi que des analyses des progrès accomplis sur la voie de l'adoption des recommandations figurant dans la résolution du GMC relative à l'agriculture familiale. Il sera établi à cette fin un rapport national annuel. **d) Communication et diffusion de l'information.** L'on intensifiera les efforts de communication afin de faire mieux comprendre l'œuvre de la Commission. Un site web officiel sera conçu et tenu à jour et un bulletin d'information trimestriel en anglais, en espagnol et en portugais sera produit et distribué aux organisations sociales, aux institutions gouvernementales, aux partenaires du FIDA et aux établissements universitaires.
- ii) Harmonisation, alignement et amélioration de la cohérence.** Cette composante comportera essentiellement quatre activités: **a) Harmonisation des politiques au sein du MERCOSUR.** Afin d'améliorer la coordination dans les domaines dans lesquels il mène des activités complémentaires à la Commission et d'autres organismes du MERCOSUR comme le Conseil austral de l'agriculture, le Comité de coopération technique, la Réunion spécialisée sur les coopératives, la Réunion spécialisée sur les femmes et le Forum consultatif économique et social de MERCOSUR, le programme financera des réunions annuelles conjointes avec les commissions sur les coopératives et sur les femmes. **b) Alignement des politiques d'investissements publics et de la coopération internationale.** Afin d'amener les ministères et les organismes responsables des investissements publics à mieux comprendre les mesures qui doivent être adoptées en vue de promouvoir l'agriculture familiale, il sera organisé des réunions annuelles de représentants des gouvernements et d'organisations paysannes afin d'analyser les politiques dans une perspective rurale. S'agissant des activités en cours et des opérations futures du FIDA, une réunion annuelle des directeurs des projets financés par le Fonds dans la région sera organisée, et le programme aidera à établir dans tous les pays des équipes de gestion des programmes de pays du FIDA (EGPP), auxquelles seront représentées des organisations d'exploitations familiales, qui pourront également participer à la planification et à la

conception des opérations futures du Fonds dans chaque pays.

c) Amélioration de la cohérence. Compte dûment tenu du manque de cohérence qui caractérise les structures du MERCOSUR, le programme financera l'élaboration de propositions visant à obtenir un financement sous forme de dons dans le contexte du Fonds de convergence structurelle du MERCOSUR (FOCEM), propositions qui seront préparées à la suite de consultations avec la Commission et les parties intéressées. Les projets financés par le FIDA, leurs bénéficiaires et les organisations de petits agriculteurs seront intégrés au processus et au contexte de concertation sur l'agriculture familiale.

IV. Résultats et avantages escomptés

8. Dans le cadre de la composante concernant **la concertation et la participation**, le programme financera six réunions de la Commission, 48 réunions des sections nationales, 18 réunions des groupes thématiques et 18 ateliers préparatoires ainsi que l'élaboration de trois documents de travail et la préparation de huit ateliers nationaux et de trois colloques. Il sera établi des rapports annuels sur la suite donnée aux décisions de la Commission au plan national. Un site web sera lancé et des communiqués de presse et un bulletin trimestriel seront publiés et largement diffusés. Les produits et avantages escomptés seront notamment: i) une amélioration du bien-être des groupes cibles grâce à l'application des politiques et règles et réglementations élaborées pour promouvoir l'agriculture familiale; ii) l'élaboration de politiques améliorées grâce au suivi de l'application et de l'impact des mesures adoptées par la Commission; et iii) une meilleure compréhension, par toutes les parties prenantes, aussi bien des problèmes à résoudre que de l'impact des politiques adoptées sur le bien-être des petits agriculteurs.
9. Dans le cadre de la composante **harmonisation, alignement et amélioration de la cohérence**, six réunions conjointes de commissions spécialisées du MERCOSUR, trois réunions annuelles des ministères des finances et de l'agriculture des pays du MERCOSUR et trois réunions annuelles des directeurs de projet du FIDA seront organisées, et cinq EGPP seront créées. En outre, il sera préparé pour approbation six propositions de financement servant à améliorer la cohérence. Les produits et avantages escomptés seront notamment: i) l'existence de politiques cohérentes et complémentaires en faveur de l'agriculture familiale en vue d'amplifier l'impact de la mise en œuvre des résolutions de la Commission; ii) une harmonisation des politiques d'investissement public en faveur du secteur rural et des activités du FIDA, ce qui aura pour effet d'améliorer l'exécution des projets; et iii) une amélioration des conditions de production et de la situation économique et sociale dans les régions rurales les moins développées du MERCOSUR.

V. Modalités d'exécution

10. L'organisation chargée de l'exécution sera la Commission de l'agriculture familiale créée par le GMC par la résolution MERCOSUR GMC/Res. n° 11/04. Un accord de don sera signé entre le FIDA et la Commission, constituée en l'occurrence par les représentants des gouvernements des quatre États qui sont membres à part entière du MERCOSUR. Les opérations au jour le jour relèveront de la responsabilité d'un secrétariat technique de la Commission faisant fonction d'unité de coordination technique (UCT) qui sera basé à Montevideo (Uruguay), dans des locaux fournis par le MERCOSUR et doté d'un personnel constitué par un coordonnateur de projet, un conseiller technique, un fonctionnaire d'administration et un assistant administratif. Pour assurer la direction générale de l'exécution par l'UCT des activités financées au titre du don, il sera constitué un comité directeur du programme composé des coordonnateurs nationaux des quatre membres à part entière et des deux membres associés (Bolivie et Chili) du MERCOSUR, avec la participation d'un représentant de la République bolivarienne du Venezuela en qualité d'observateur, en attendant qu'une décision soit prise sur l'association de ce pays comme membre à part entière.

Le chargé de portefeuille de pays du FIDA responsable du programme siégera également au comité directeur du programme en tant qu'observateur. Le coordonnateur de l'UCT fera fonction de secrétaire du comité directeur du programme, lequel se réunira deux fois par an en même temps que les sessions de la Commission ou aux sessions extraordinaires lorsque ses membres le jugeront nécessaire. Le comité directeur du programme sera présidé par un représentant de l'État membre assurant la présidence en exercice du MERCOSUR. L'UCT assurera l'auto-suivi des activités et établira un rapport d'achèvement à la fin de la période couverte par le don. Une stratégie de retrait sera élaborée, qui visera à institutionnaliser le secrétariat technique de la Commission au sein du Secrétariat du MERCOSUR ou de toute autre institution appropriée pouvant obtenir pour ses opérations un financement des États membres. Un mémorandum d'accord sera signé avec le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Uruguay afin d'arrêter les dispositions détaillées pour l'administration et la gestion du programme. Lorsque le programme aura été lancé, l'UCT entamera les négociations avec le Secrétariat du MERCOSUR et/ou d'autres entités appropriées pour préparer la gestion autonome et l'appui technique à fournir par la suite à la Commission. Le programme sera supervisé directement par le FIDA.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

11. Le coût total du programme a été estimé à 1,5 million d'USD. Un cofinancement sera fourni par les États membres du MERCOSUR.

Récapitulatif du budget et du plan de financement (en USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>
Rémunération du personnel de l'UCT	210 000	0
Services de consultants	206 500	67 500
Frais de voyages et indemnité de subsistance	163 200	210 000
Matériel	12 000	50 000
Dépenses de fonctionnement, y compris les rapports et publications	235 000	112 500
Formation/renforcement des capacités	253 300	–
Total	1 080 000	440 000

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Further a process of policy formulation and contribute to addressing the needs and aspirations of small-scale farmers in the MERCOSUR area to increase income and well-being of family farmers	Average percentage increase in income for family farmers in MERCOSUR area.	National poverty reduction statistics. National reports on economic activities. National agricultural census. Rosters of family farmers.	
Objectives	Strengthen a public policy formulation framework for the adoption of differentiated rules and regulations on family farming through consensus-building measures Further policy alignment and reduction of asymmetric conditions among Member States Include IFAD-funded projects, their beneficiaries and small-scale farmer organization in the family farming policy dialogue process and overall context	No. resolutions adopted by the Commission; No. family farmer organizations attending and actively participating; No. common policies and decisions related to family farming in overall MERCOSUR context; No. proposals for reduction of inconsistent conditions approved and implemented; No. existing and new IFAD-funded projects that address needs of family farmers Percentage increase in public investment to small-scale family farming in MERCOSUR	Summary records and resolutions of the Commission on Family Farming. Legislative records and resolutions of parliamentary bodies and publication in official gazettes. CMG resolutions. Implementation progress reports. IFAD monitoring and supervision reports.	Member and Associate Member States sustain their support for advancing family farming policies and their commitment to the process. Second-tier farmer organizations truly reflect the interests of members and adequately convey their concerns. Political will of Member and Associated Member States to comply with MERCOSUR resolutions and decisions.
Outputs	<p>Component 1. Policy dialogue and participation</p> <p>R.1 Decisions adopted by family farming bodies implemented at national levels</p> <p>R.2 Analytical work supports adoption of policies in favour of family farming</p> <p>R.3 Monitoring of resolutions and decisions at the national level positive</p> <p>R. 4 Issues of family farming and the work of the Commission well known and recognized</p> <p>Component 2. Harmonization, alignment and reduction of inconsistent conditions</p> <p>R.1 Resolutions and decisions by MERCOSUR bodies consistent with family farming concepts and approaches</p> <p>R.2 Public investment policies and those of IFAD are consistent and supportive of family farming</p> <p>R.3 Funding proposals approved and implemented</p>	<p>Six Commission meetings; 48 meetings of National Sections; 18 thematic groups meetings; 18 preparatory workshops.</p> <p>Three working papers; eight national workshops; three symposia</p> <p>No. of annual reports and conclusions</p> <p>Website; nine issues of quarterly bulletin; 12 Press releases</p> <p>Six joint meetings with other specialized commissions within MERCOSUR</p> <p>Three annual meetings of finance and agriculture ministries of MERCOSUR; three annual meetings of IFAD project directors; five CPMT established</p> <p>Six funding proposals</p>	<p>Summary records of meetings Documents tabled for discussion.</p> <p>Decisions and resolutions of MERCOSUR bodies. Summary records of workshops and symposia. Transcripts of decisions and publication of rules and regulations in official gazettes. Readership surveys; Web page hits; Press coverage surveys.</p> <p>Summary records of meetings</p> <p>Summary records and progress reports of implementation of projects Mid-Term reviews and end-of-project evaluations. Summary records of FOCEM deliberations</p>	<p>Political will and consensus reached.</p> <p>National governments and legislative bodies committed to family farming.</p> <p>Information disseminated of sufficient quality and interest.</p> <p>Family farming issues assigned priority by other bodies. Finance ministries assign financial resources to address family farming issues. All stakeholders in IFAD-funded projects involved and participate in ongoing project implementation and in future design exercises. Sufficient funding allocated to implement projects.</p>
Key activities	Support preparation and convene Commission and other meetings, prepare annual reports, design and maintain web page, fund preparation of funding proposals.	Means: Consultancy services, travel costs, training and operational costs.	Summary records of meetings, annual progress reports, MERCOSUR decisions.	Commission/UNDP MoUs signed. Preparation of AWP&B. Disbursements.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA): Appui à la formulation et à l'application de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine

I. Contexte

1. Au début de 2006, la Commission de l'Union africaine, en partenariat avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAfD), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les communautés économiques régionales (CER)¹, ont mis en route un processus d'élaboration de lignes directrices concernant l'élaboration d'une politique foncière panafricaine afin: i) d'appuyer au moyen des informations rassemblées la formulation et l'examen des politiques foncières et de leurs stratégies d'application au plan national; ii) de faciliter des examens par les pairs des politiques foncières et de leur application par les gouvernements africains; et iii) de mieux harmoniser et de mobiliser l'appui de la communauté internationale à la formulation et à l'application de politiques foncières. La Commission de l'Union africaine, la CEA et la BAfD ont créé un secrétariat afin de superviser ce processus, et chacune d'elles a désigné une personne qui consacrera 40% de son temps au secrétariat. Cette initiative a pour but de rassembler une large gamme de parties prenantes des gouvernements, des organisations de la société civile et de la communauté internationale de développement afin de créer des possibilités nouvelles de renforcer la volonté politique et de promouvoir des investissements soutenus à l'appui de politiques foncières favorables aux pauvres en encourageant ainsi l'expansion économique et la réduction de la pauvreté.
2. Le FIDA reconnaît certes l'importance que revêt la sécurité foncière dans le contexte des efforts de réduction de la pauvreté rurale, mais ses investissements dans les programmes visant à renforcer cette sécurité n'ont pas toujours été à la mesure de l'importance accordée à cette question. Le FIDA est l'un des plus gros investisseurs dans la réduction de la pauvreté rurale en Afrique et, grâce à l'approche intégrée et ciblée qu'il suit en matière de développement rural et à l'accent qu'il met sur le raffermissement du rôle des organisations de la société civile, tant à la base qu'au niveau international, le Fonds est bien placé pour appuyer la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres.
3. Ces dernières années, les Divisions Afrique de l'Ouest et du Centre (PA), Afrique orientale et australe (PF) et Proche-Orient et Afrique du Nord (PN) du FIDA ont appuyé l'intégration dans les différents projets et programmes de réduction de la pauvreté rurale d'activités visant à renforcer la sécurité foncière des groupes cibles du FIDA. Ces trois divisions ont identifié la nécessité de mieux tirer des enseignements de l'expérience acquise et de renforcer le processus de concertation concernant la formulation et la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres. Le FIDA met actuellement la dernière main à la politique qui guidera son action en ce qui concerne l'équité en matière d'accès à la terre et la sécurité foncière et il envisage d'élaborer des directives opérationnelles en vue de renforcer l'intégration des activités liées à la sécurité foncière dans ses opérations.
4. Le FIDA appuie déjà le processus dirigé par la Commission de l'Union africaine, la CEA et la BAfD par le biais d'un don de faible montant visant à financer des évaluations et des consultations au plan régional. Le conseiller technique pour les questions foncières de la Division consultative technique a également apporté son concours à cette

¹ Les CER sont notamment les suivantes: Afrique australe: Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC); Afrique de l'Ouest: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD); Afrique centrale: Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEAAC); Afrique de l'Est: Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA); Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA) et Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD); Afrique du Nord: Union du Maghreb arabe (UMA).

initiative, et des partenariats sont actuellement instaurés avec plusieurs institutions internationales de développement et organisations de la société civile en vue d'appuyer la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres². Par ailleurs, le FIDA fournit un appui aux organisations paysannes et à leurs réseaux. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le FIDA cofinance la plateforme rurale, qui a pour vocation d'appuyer la recherche et la formulation des politiques liées à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

5. Un appui est également apporté au processus d'élaboration de lignes directrices pour une politique foncière panafricaine par plusieurs autres membres et par le secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

6. L'initiative dirigée par la Commission de l'Union africaine, la CEA et la BAfD constitue une excellente occasion de faire mieux comprendre l'importance que revêt la sécurité foncière pour la réduction de la pauvreté, de forger des partenariats et d'accroître la volonté politique et les investissements dans la formulation et la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres. Cependant, les capacités du secrétariat conjoint créé pour superviser le processus devront être renforcées, et l'initiative elle-même pourrait être améliorée si les organisations de la société civile y étaient plus étroitement associées. Des représentants de ces organisations ont participé au processus mais n'ont pas les ressources requises pour y prendre une part plus active. Le don du FIDA sera axé sur les principaux domaines qui doivent retenir l'attention. Il financera: i) le renforcement des capacités du secrétariat en matière de supervision du processus; ii) la participation des organisations de la société civile à des réunions de groupes d'experts et aux réunions ministérielles; iii) l'identification des pratiques optimales; iv) l'organisation d'une manifestation parallèle lors d'une réunion au sommet des chefs d'État; et v) l'évaluation et l'application des recommandations et décisions.
7. Le don, en autonomisant ses groupes cibles et les organisations qui les représentent, mettra le FIDA encore mieux à même d'appuyer la formulation et la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres. Il aura également pour effet de renforcer le processus de concertation et de faciliter l'identification et l'application à plus grande échelle des approches novatrices qui, à la lumière des enseignements tirés, se sont avérées efficaces. Il encouragera la création de partenariats avec toute une série d'intervenants clés et rehaussera nettement la visibilité du rôle que joue l'appui du FIDA dans ce domaine critique.
8. Comme la sécurité foncière est une question liée aux six objectifs reflétés dans le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, tous les projets et programmes appuyés par le FIDA devraient, à long terme, bénéficier des résultats de cette initiative. En outre, le FIDA pourra ainsi mieux comprendre les incidences des politiques foncières favorables aux pauvres, ce qui facilitera la formulation des programmes d'options stratégiques pour les pays. Dans une perspective à moyen et à long terme, cette initiative et l'appui apporté par le FIDA à sa mise en œuvre devraient encourager les gouvernements des États membres à appliquer des politiques foncières favorables aux pauvres. Le FIDA, à son tour, aura ainsi indiqué clairement qu'il est disposé à être l'un des partenaires appelés à appuyer l'application de telles politiques.

² En particulier avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, l'Union européenne et les organisations de la société civile membres de la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

III. Le programme proposé

9. Le but du programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale en renforçant l'appui politique et financier à la formulation et à la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres en Afrique. Son objectif est de resserrer la concertation dans ce domaine entre les parties prenantes africaines.
10. Le programme durera cinq ans et les principales activités, au nombre de six, sont décrites ci-dessous. La première activité a été menée à bien et la deuxième est en cours, de sorte que le don proposé appuiera la réalisation des quatre dernières. La durée du programme proprement dit est de cinq ans, mais celle du don sera de deux ans.
 - i) **Élaboration d'un projet de lignes directrices.** Un document d'information a été élaboré et soumis à un atelier consultatif tenu en mars 2006. Un accord est intervenu sur les principales questions foncières à envisager et sur les principes directeurs à suivre et une feuille de route pour l'élaboration des lignes directrices a été adoptée.
 - ii) **Évaluations et consultations régionales³.** Les évaluations et consultations régionales se poursuivent au sujet des principales questions liées au régime foncier et à l'avancement de la formulation et de la mise en œuvre de politiques foncières. Elles ont pour but d'identifier les diversités régionales, les exemples de bonnes pratiques, les lacunes des connaissances et les besoins en matière de renforcement des capacités, de décrire les principaux problèmes à résoudre et les possibilités à exploiter et de valider les valeurs et principes fondamentaux.
 - iii) **Examen des expériences novatrices récentes ou en cours au niveau des pays.** Des expériences novatrices sélectionnées, notamment parmi les projets et programmes clés qui sont en cours avec un appui du FIDA, seront examinées et documentées et les résultats de cette analyse seront diffusés.
 - iv) **Réunions du groupe d'experts.** Différents experts ont déjà apporté et continueront d'apporter leur concours dans le cadre de réunions et de discussions par Internet. Un rapport sur les travaux des experts sera établi.
 - v) **Réunion ministérielle et formulation des lignes directrices lors d'une réunion au sommet des chefs d'État.** Une réunion ministérielle sera organisée pour passer en revue le rapport des experts, et il sera établi un rapport sur la réunion, à laquelle assisteront également des représentants des organisations de la société civile. Le rapport sur la réunion ministérielle sera présenté à la réunion au sommet des chefs d'État, à l'occasion de laquelle il sera adopté une déclaration concernant les lignes directrices et organisé une manifestation parallèle en vue de donner aux organisations de la société civile et aux experts la possibilité de formuler une déclaration et de la présenter au sommet.
 - vi) **Évaluation et application des recommandations et décisions.** Les lignes directrices feront l'objet d'une large diffusion. Le secrétariat entreprendra une évaluation participative du processus et établira un plan d'action en vue de poursuivre l'intégration des lignes directrices. Le plan d'action pourra notamment porter sur la diffusion de l'information; la réalisation d'une enquête sur la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières; l'échange des enseignements tirés en matière de bonnes pratiques; la réalisation d'une évaluation des besoins en matière de formation et l'établissement d'un répertoire des institutions de formation et des experts africains en matière de politique foncière; l'établissement d'un indicateur des politiques foncières; etc.

³ Un don de faible montant du FIDA finance déjà en partie cette activité.

IV. Résultats et avantages escomptés

11. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:
 - renforcement des capacités du secrétariat conjoint Commission de l'Union africaine/CEA/BAfD de diriger le processus de concertation;
 - renforcement des capacités des organisations de la société civile de participer au processus de concertation;
 - consolidation des partenariats à l'appui de la formulation et de la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres.

V. Modalités d'exécution

A. Organismes d'exécution

12. Les principaux organismes d'exécution sont la Commission de l'Union africaine, la CEA et la BAfD. Un appui financier et/ou technique sera apporté à l'initiative par les CER, les États membres de l'Union africaine, les organisations paysannes régionales, les experts africains des questions foncières des gouvernements et de la société civile, des experts internationaux et plusieurs institutions internationales de développement. Les CER seront chargées d'organiser et de faciliter les consultations régionales.

B. Gestion du programme

13. Le don sera géré et administré par la CEA dans le cadre du programme dans son ensemble, lequel sera exécuté par le secrétariat conjoint Commission de l'Union africaine/CEA/BAfD. Un spécialiste des politiques foncières, un spécialiste de la communication et un assistant de programme à plein temps recrutés sur la base d'engagements de courte durée pour prêter leur concours au secrétariat seront aidés par des consultants également engagés pour des périodes de courte durée. Le don du FIDA sera utilisé spécifiquement pour financer les services du spécialiste des politiques foncières et de l'assistant de programme.

C. Suivi, évaluation et rapports

14. **Suivi et évaluation.** L'exécution de l'ensemble du programme sera suivie et évaluée sur une base continue par le secrétariat, en collaboration avec les principales parties prenantes. Le suivi du don fera l'objet de rapports semestriels d'avancement des activités et il sera réalisé des évaluations à l'occasion des examens annuels ainsi qu'une évaluation finale. Un rapport d'achèvement sera élaboré à la fin de la période couverte par le don. Au FIDA, l'exécution sera suivie par le conseiller technique pour les questions foncières de la Division consultative technique, en consultation avec un groupe consultatif composé de membres de PA, PF, PN et de la Division des politiques. Le conseiller technique pour les questions foncières veillera à ce que le secrétariat conjoint tienne le groupe consultatif régulièrement informé et lui soumette des rapports sur l'avancement des activités.
15. **Rapports:** i) Les programmes de travail et budgets annuels (PTBA), les rapports de situation semestriels et un rapport sur l'achèvement du programme seront établis par la CEA. ii) Chaque demande de retrait de fonds sera accompagnée d'état des dépenses justifiant l'utilisation faite des avances décaissées, et un état final des dépenses concernant l'intégralité du montant du don sera présenté par la CEA. iii) La gestion financière fera l'objet de rapports semestriels sous forme d'états financiers certifiés par le chef des services financiers de la CEA. iv) Le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies établira des copies certifiées conformes des comptes vérifiés et des rapports d'audit connexes.

D. Liens et collaboration institutionnelle

16. **Collaboration institutionnelle.** L'initiative aura pour effet de resserrer les partenariats et les liens avec plusieurs parties prenantes clés en Afrique, en particulier la Commission de l'Union africaine, la CEA, la BAfD, les CER, les ministères responsables de la mise en œuvre des politiques foncières des gouvernements des

États membres, les organisations paysannes régionales et nationales, et d'autres organisations de la société civile.

17. **Liens avec le Cadre stratégique du FIDA.** La question de la sécurité foncière est liée aux six objectifs stratégiques reflétés dans le Cadre stratégique du FIDA. Le don contribuera en particulier à la réalisation du premier (accès équitable et durable aux ressources naturelles) et du sixième (amélioration de l'accès des pauvres aux processus de formulation et de politique des programmes) objectifs stratégiques.
18. Le don sera administré conformément aux principes qui régissent les opérations du FIDA. En autonomisant ses groupes cibles, le don mettra le FIDA encore mieux à même d'appuyer la formulation et la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres; il appuiera l'identification et l'application à plus grande échelle d'approches novatrices de la formulation et de la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres; et il facilitera l'établissement de partenariats avec diverses parties prenantes clés.
19. **Liens avec les autres interventions du FIDA.** Les activités seront coordonnées avec la plateforme rurale et le spécialiste des questions foncières affecté auprès de celle-ci participera aux réunions des groupes d'experts, tandis que la plateforme pourra appuyer les activités de recherche et les processus de concertation. L'appui apporté par le FIDA aux organisations paysannes tendra à renforcer leur capacité de consulter leurs membres aux échelons national et régional. Au niveau des pays, les enseignements tirés des meilleures pratiques seront intégrés à l'appui que le FIDA fournira pour la formulation et la mise en œuvre de politiques foncières favorables aux pauvres.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

20. Le coût total de l'initiative de base est estimé à 2,5 millions d'USD. Le FIDA fournira 750 000 USD au titre de ce don, soit 30% du coût total. Les ressources représentant le solde du budget ont été mobilisées auprès d'autres cofinanceurs.
21. En sus des ressources prévues au budget de base, il est prévu d'obtenir un financement pour des activités complémentaires à mesure que de nouveaux partenaires internationaux manifesteront de l'intérêt pour l'initiative. Le secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre a fait savoir qu'il a affecté un montant de 250 000 USD pour renforcer la participation des organisations de la société civile au processus. Le financement apporté par la Coalition internationale pour l'accès à la terre ne proviendra pas de fonds reçus du FIDA. De même, dans une proposition de financement soumise à l'Union européenne, le FIDA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont formulé des propositions tendant à renforcer la participation à l'initiative des organisations paysannes.

Récapitulatif du budget et du plan de financement

(en USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement^a</i>
Dépenses de personnel (y compris sous-traitance)	336 000	240 000
Services professionnels	120 000	204 935
Frais de voyages	168 400	783 990
Matériel	-	56 000
Dépenses de fonctionnement, établissement de rapports et publications (y compris une commission de gestion de 13% de la CEA)	125 600	500 075
Total	750 000	1 785 000

^a Fonds du Compte des Nations Unies pour le développement (600 000 USD); FAO (433 000 USD); Fondation Rockefeller (330 000 USD); Agence suédoise de coopération pour le développement international (150 000 USD); Commission de l'Union africaine (120 000 USD); PNUD (70 000 USD); HABITAT (par l'entremise du Réseau mondial d'outils pour la terre) (50 000 USD); et Secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (32 000 USD).

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Contribute to rural poverty reduction by strengthening political support for pro-poor land policies in Africa.	A declaration on pro-poor land policies and a set of guidelines for formulating, implementing and monitoring pro-poor land policies endorsed by African ministers and heads of states.	Declaration document.	<ul style="list-style-type: none"> Land tenure security is a central yet neglected area of rural poverty reduction. Increasing political support for pro-poor land policies will result in the formulation of such policies and increased investment in their implementation.
Objectives	Enhance policy dialogue among stakeholders on pro-poor land policies.	Consensus among stakeholders on key elements for pro-poor land policy formulation and implementation.	Meeting reports. Joint statements.	Enhanced dialogue among stakeholders will result in consensus on the importance of pro-poor land policies that can be contained in a set of guidelines.
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> AUC/UNECA/AfDB capacity to lead the process increased. Capacity of CSOs to engage in the process strengthened. Partnerships for supporting pro-poor land policy formulation and implementation strengthened. 	<ol style="list-style-type: none"> Activities properly planned and managed. Representatives of CSOs actively participate in the process and their views are incorporated. Joint plans of action developed by various stakeholders for supporting pro-poor land policy formulation and implementation. 	<ol style="list-style-type: none"> Six-monthly reports and AWP/B reports. Meeting minutes; CSO statements and declarations. Joint plans for supporting complementary initiatives, including the AUC/ UNECA/AfDB process. 	<ol style="list-style-type: none"> While it is essential that the core partners lead the process, their capacity to do so is strained. CSO participation is essential for ensuring that pro-poor guidelines are developed. While there is an opportunity to participate, their resources to do so are limited. There are a range of stakeholders with the goodwill to collaborate in supporting the formulation and implementation of pro-poor land policies.
Key Activities	<ol style="list-style-type: none"> Production of draft guidelines.* Regional assessments and regional consultations.* Review of Innovative experiences. Expert group meetings. Meeting of ministers and summit of heads of state. Evaluation and follow-up. 	<ol style="list-style-type: none"> Agreement reached on a set of draft guidelines Regional assessments that identify land tenure issues and the status of land policies made and agreement reached on them at consultative workshops. Innovative experiences identified and fed into the process. Draft guidelines refined. Meeting and summit held. Evaluation made and follow-up plan of action developed. 	<ol style="list-style-type: none"> Issues paper, consultative workshop report, draft guidelines Regional assessment and workshop reports. Case study reports. Meeting reports. Meeting and summit reports. Evaluation reports and plan of action. 	<ol style="list-style-type: none"> Draft guidelines will provide the basis for consultations. Regional differences must be considered in the development of guidelines. Regional consultations will strengthen ownership of the process. There are several innovative local and national experiences that could inform the formulation and implementation of pro-poor land policies. There is a range of expertise in Africa and elsewhere that should be tapped. Securing the endorsement of political leaders is essential for raising the profile of the importance of pro-poor land policies. Various actions will need to be followed up.